

COMMENT ACCOMPAGNER SON CONJOINT

Par [Ohana25](#) Posté le 08/09/2022 à 10h20

Bonjour à tous,

Je me confie pour la 1ère fois car j'ai appris ce matin que mon conjoint était addicté à aux pari sportifs en ligne.

Pour l'histoire, il y 1 an il sentais que tous ça partais en addiction et je l'ai soutenu lors de son appel à l'aide en prenant le contrôle sur le compte afin de le limité dans les montants déposés et joués.

Ce matin, il m'avoue avoir repris il y a quelques mois en créant un autre compte derrière mon dos, et être à découvert de 1000€ déjà alors que nous sommes que le 8 du mois !

Nous avons 1 enfant de 2 ans et nous comptons nous marier dans 1 an après 10 ans de relation... Je ne sais pas quoi penser, ni comment faire face à cette situation...

Je n'ai pas envie que son addiction cache notre relation au bout de 10 ans et il m'appel à l'aide alors je me dois d'essayer de l'aider...; mais je sais pas comment ?

Avez vous des expériences comme la mienne qui ont été résolus ? comment avez-vous fait ?

Merci à vous

1 RÉPONSE

[Mystikmadara](#) - 08/11/2022 à 18h26

Bonjour à toi alors déjà félicitation de ne pas avoir laisser ton conjoint seul et de l'avoir soutenu pour en venir à se que tu peux faire c'est faire une demande d'interdiction de jeu au près de l anj sa va l'interdire de casino en ligne et terrestre paris sportifs et autre site que tu trouve en ligne la seul chose qu'il pourra toujours faire c'est pmu et ticket de grattage au tabac alors si il veut vraiment changer qu'il le fasse si jamais il te dit qu'il l'a fait le moyen de vérifier est simple il a un mail de confirmation et surtout une lettre de l anj qui vien par courrier à la maison et qui te confirmera si il l'a vraiment fait voilà en tout cas courage à vous c'est une situation difficile mais le faite qu'il te l'a dit c'est qu'il a déjà envie d avancer
